



SNI cède 27,5 % du capital de Cosumar au Groupe Asiatique Wilmar International

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

- Ouverture du capital de Cosumar par la cession en Bourse d'une participation de 27,5% au groupe Wilmar International, ce dernier devenant ainsi le partenaire industriel de référence de la société.
- Un bloc de 26,5% du capital sera ultérieurement constitué par un large consortium d'investisseurs institutionnels marocains, qui s'adosseront à Wilmar pour former un bloc de contrôle de 54% du capital de la société
- Elargissement prévu du flottant de Cosumar à la Bourse de Casablanca à travers la cession par SNI de sa participation résiduelle
- Nouvelles perspectives de développement de Cosumar avec la participation à son capital de Wilmar International, premier groupe agro-alimentaire asiatique.
- Quatrième opération de réduction de périmètre de SNI dans le cadre de l'évolution de sa vocation en holding d'investissement, annoncée en mars 2010.

Casablanca, le 15 avril 2013

Ouverture du capital de Cosumar par voie de cession d'un bloc de 27,5%

- La Société Nationale d'Investissement (SNI), actionnaire de la société Cosumar à hauteur de 63,7%, et Wilmar International, premier groupe agroalimentaire asiatique avec 46 milliards de dollars de chiffre d'affaires, annoncent réaliser une transaction en bourse portant sur la cession par SNI à Wilmar de 27,5 % du capital de Cosumar, à l'issue de laquelle Wilmar devient le partenaire industriel de référence du groupe Cosumar.
- Cette transaction s'inscrit dans le cadre de la stratégie de Wilmar visant à investir dans les métiers d'extraction et de raffinage de sucre sur les marchés émergents, et notamment en Afrique.

Modalités de l'opération

- 1^{re} étape : Cession d'un bloc de 27,5% détenus par la SNI à Wilmar pour un prix de 2000 dirhams par action coupon détaché (le dividende à payer en 2013 au titre de l'exercice 2012 revient à SNI). Le montant de la transaction est de 2,3 milliards de dirhams. SNI détiendra 36,2% du capital de Cosumar à l'issue de cette 1^{re} étape du processus de cession par SNI du contrôle de Cosumar.
- 2^e étape : Dans la foulée, un 2^e bloc de 26,5% sera constitué par un large consortium d'investisseurs institutionnels marocains. Ce bloc viendra se rajouter à celui détenu par Wilmar pour former le nouveau noyau majoritaire de Cosumar (54 % du capital) dans une gouvernance équilibrée et partagée.
- 3^e étape : La participation résiduelle de SNI aura vocation à être cédée en Bourse afin d'augmenter le flottant de Cosumar.

A propos de SNI

SNI est un holding de portefeuille investissant sur le long terme dans des entreprises leaders et des projets structurants pour l'économie marocaine. Incubateur et développeur d'entreprises, SNI a annoncé dans le cadre de son projet de réorganisation qu'il procédera à une réduction progressive de son périmètre à travers la cession, notamment sur le marché boursier, du contrôle de ses filiales opérationnelles ayant atteint leur vitesse de croisière.

A propos de Wilmar

Wilmar International est le plus grand groupe d'agro-business en Asie. Il occupe des positions de leadership dans les métiers de production et de trading d'huile, de production de sucre et de trading de sucre. Le groupe emploie 93 000 personnes sur 450 sites de production dans le monde. Coté sur la bourse de Singapour, sa capitalisation boursière est de 18 milliards de dollars. Son chiffre d'affaire est de 45,5 milliards USD et son résultat net est de 1,3 milliards USD.

L'Afrique constitue un axe stratégique de développement du groupe, qui s'est lancé dans un programme important d'investissements industriels sur le continent avec un partenariat industriel concrétisé par une prise de participation de 27 % du capital du groupe agroalimentaire ivoirien SIFCA ; des investissements dans l'amont agricole en Côte d'Ivoire, Ouganda, Ghana et Nigéria ; ainsi que des investissements industriels dans le raffinage et la commercialisation d'huile en bouteille au Ghana et en Afrique du Sud.

A propos de Cosumar

Cosumar est l'opérateur sucrier marocain de référence présent sur le territoire national à travers ses deux métiers : la production de sucre à partir de la récolte nationale de betterave et de canne à sucre d'une part, et le raffinage à partir de sucre brut importé d'autre part.

Avec une capacité de production installée de 1,6 millions de tonnes de sucre par an, Cosumar est le 3^e producteur de sucre sur le continent africain.

Véritable moteur œuvrant pour une meilleure compétitivité de la filière sucrière marocaine, Cosumar est le pionnier national de l'agrégation agricole. Il entretient à cet égard une relation de partenariat avec près de 80 000 agriculteurs et leurs familles dans les régions de Doukkala, Gharb, Loukkos, Tadla et Moulouya. Ce rôle a été primé par l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO) en 2009.

Par ailleurs, la société est un acteur industriel majeur avec une usine de raffinage à Casablanca et 7 sucreries réparties sur le territoire national. A ce titre, la société a engagé depuis 2005 près de 5,5 milliards de dirhams d'investissements tant pour la mise à niveau des sucreries que pour l'extension des capacités de raffinage.

Fort de sa relation privilégiée avec les agriculteurs, de son dispositif de production, et de l'expertise et du savoir-faire d'un capital humain de près de 2 000 femmes et hommes, Cosumar assure l'approvisionnement du marché national en sucre.

Par ailleurs, la société est un acteur industriel majeur avec une usine de raffinage à Casablanca et 7 sucreries réparties sur le territoire national. A ce titre, la société a engagé depuis 2005 près de 5,5 milliards de dirhams d'investissements tant pour la mise à niveau des sucreries que pour l'extension des capacités de raffinage.

Fort de sa relation privilégiée avec les agriculteurs, de son dispositif de production, et de l'expertise et du savoir-faire d'un capital humain de près de 2 000 femmes et hommes, Cosumar assure l'approvisionnement du marché national en sucre.

Contact

SNI : Karim CHBANI • Tél. : +212 6 33 29 90 83 • email : contact@sni.ma